Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

REMPLACEMENT 2019
Métropole - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E5 PROJET

Option : Gestion et protection de la nature

Durée : 210 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 10 pages

SUJET

Le parc naturel urbain du champ de courses des Bruyères

Sur le territoire de la Métropole Rouen-Normandie, un projet de requalification d'un ancien hippodrome s'est initié à partir de 2005 et s'est concrétisé par le lancement d'une démarche de concertation en 2013.

Les 2 agences d'urbanisme, *Ville Ouverte* et *A Etcetera,* se sont vu confier l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour cette démarche de concertation.

Suite à cette étape, la Métropole Rouen-Normandie a lancé une procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour la reconversion des terrains de l'ancien champ de courses des Bruyères en parc naturel urbain (PNU). Ce futur PNU vise à préserver et à valoriser des espaces naturels mais aussi agricoles et aquatiques en milieu urbain.

Les travaux, d'un montant de 13 millions d'euros sur un budget global du PNU de 22 millions d'euros, s'échelonneront de 2017 à 2020.

Partie 1 *(8 points)*

Question 1
Présenter le contexte de création du parc naturel urbain du champ de courses des Bruyères.

Question 2
Identifier et hiérarchiser les enjeux de ce territoire.

Question 3
Caractériser à l'aide d'une typologie les acteurs impliqués dans ce projet de PNU du champ de courses des Bruyères.

Partie 2 *(4 points)*

Une démarche innovante de dialogue territorial à destination de la population a été mise en œuvre.

Question 4
Définir et caractériser cette démarche.

Question 5
Présenter 2 avantages et 2 limites de ce dispositif de dialogue territorial.

Partie 3 *(8 points)*

Afin d'évaluer l'impact de l'aménagement de ce nouveau site en restructuration, la Métropole Rouen-Normandie souhaite voir réaliser un suivi de la biodiversité ordinaire présente sur le site. Embauché(e) par la Métropole Rouen-Normandie, en tant que chargé(e) de mission « Biodiversité » du futur PNU, vous avez en charge l'organisation d'un programme de sciences participatives.

Question 6
Préciser les objectifs généraux et opérationnels de votre programme.

Question 7
Justifier les étapes de votre programme et préciser les conditions de sa mise en œuvre.

Question 8
Afin de pouvoir évaluer la réussite de votre programme, proposer et justifier au moins 2 indicateurs de suivi pertinents.

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENT 1 : La Métropole Rouen-Normandie (cartes et présentation)
Source : site Internet académie Aix-Marseille et site Internet métropole Rouen-Normandie

DOCUMENT 2 : Esquisse du projet de parc
Source : site Internet métropole Rouen-Normandie

DOCUMENT 3 : Le futur projet du PNU
Source : site Internet métropole Rouen-Normandie

DOCUMENT 4 : Présentation de Smart City : La solution IWA dynamise le dialogue territorial
Source : site Internet communiques.categorynet.com/

DOCUMENT 5 : Jeu participatif IWA
Source : site internet digiworks.fr

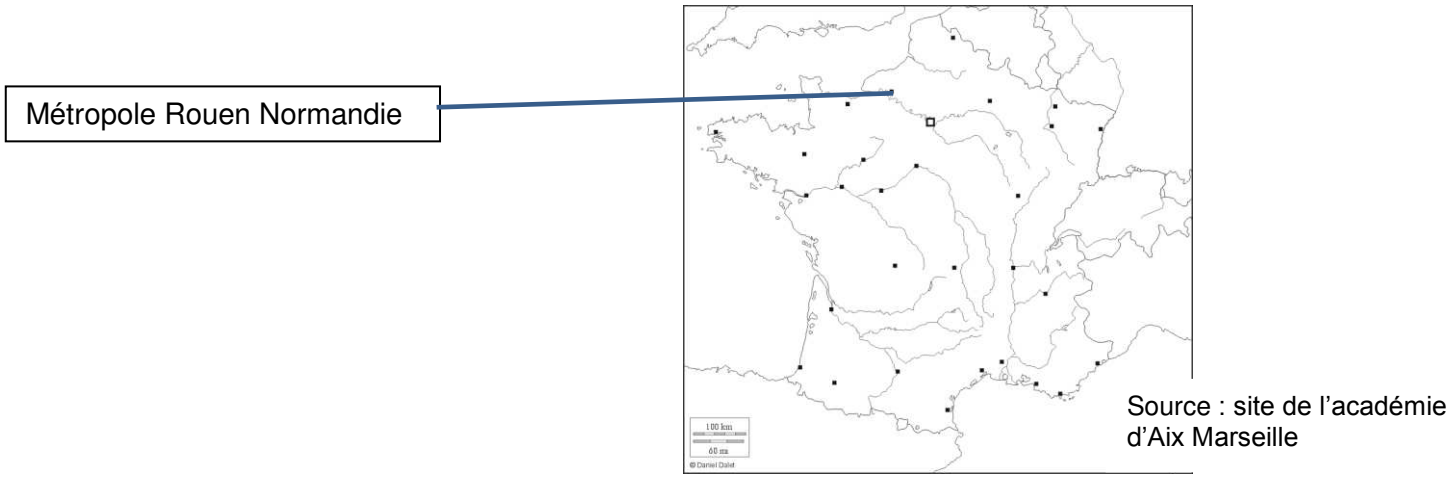
DOCUMENT 6 : Retour sur le jeu mis en place dans le cadre de la participation citoyenne
Source : site internet digiworks.fr

DOCUMENT 7 : Les sciences participatives
Source : site internet mnhn (muséum national d'histoire naturelle)

DOCUMENT 8 : Les sciences participatives
Source : Sciences participatives et biodiversité. Conduire un projet pour la recherche, l'action publique, l'éducation. Guide de bonnes pratiques12/2016

DOCUMENT 1

La Métropole Rouen Normandie (cartes et présentation)



Source : site de l'académie d'Aix Marseille

Carte 1 : Localisation de la Métropole Rouen Normandie

DOCUMENT 1 (suite)



Limite du périmètre du futur PNU de Rouen

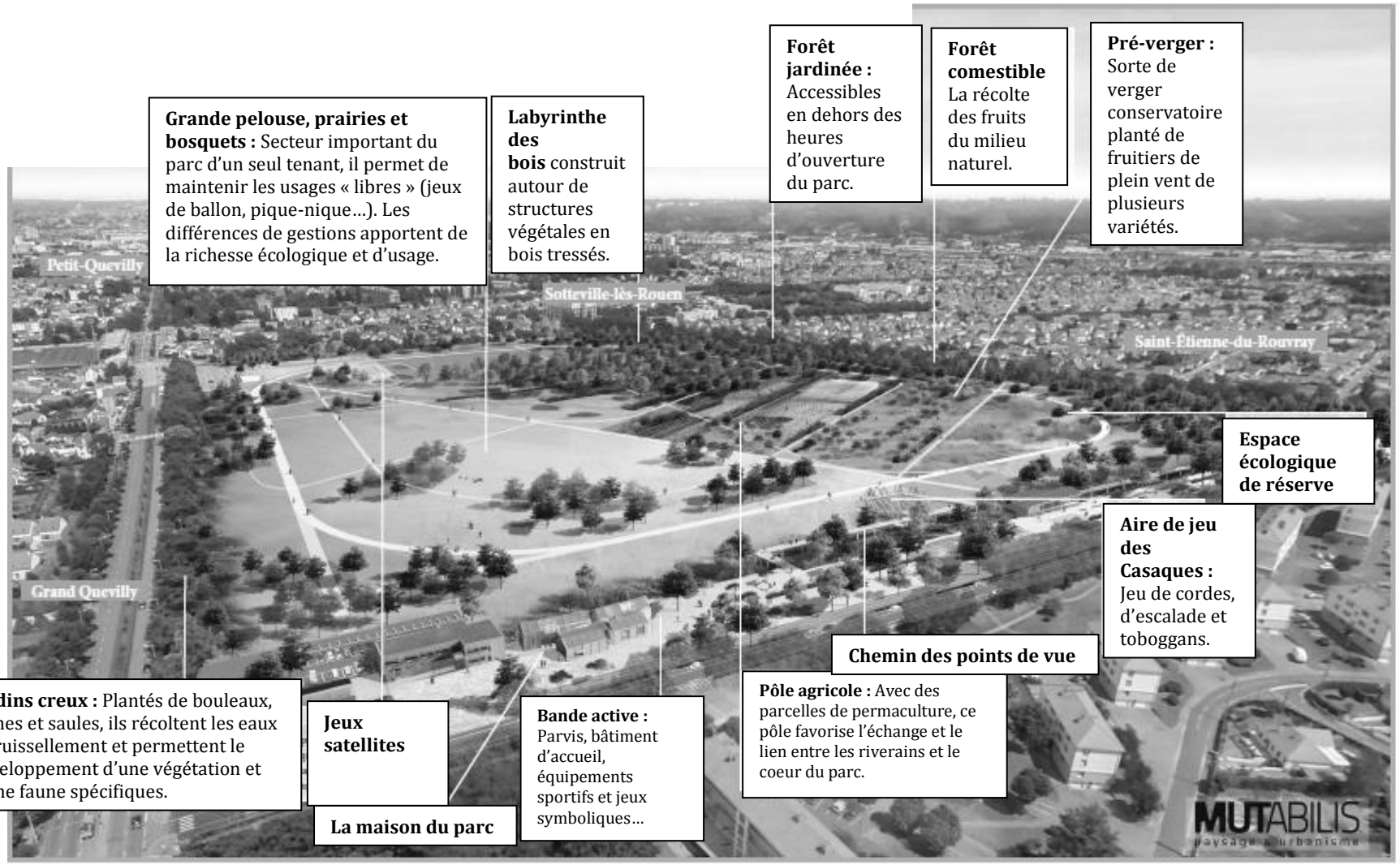
Nombre d'habitants des communes concernées

- ✓Le Grand-Quevilly 25 933 hab
- ✓Le Petit-Quevilly 22 820 hab
- ✓Rouen 112 760 hab
- ✓Saint-Étienne-du-Rouvray 28 949 hab
- ✓Sotteville-lès-Rouen 29 813 hab

Carte 2 : Localisation du futur PNU dans le territoire de la métropole Rouen-Normandie et communes concernées

La Métropole Rouen-Normandie compte aujourd'hui 71 communes, 498 822 habitants, sur un territoire de 664 km^2. La densité moyenne est de 751 habitants/km^2.
Entre Seine et forêts, zones d'activités dynamiques et espaces naturels, la Métropole est forte d'une identité à la fois urbaine et rurale.
Particularité de la Métropole : 45 de ses 71 communes sont des « petites » communes, c'est-à-dire peuplées de moins de 4 500 habitants et participent à la vitalité et la diversité de son territoire.
Le territoire de la Métropole Rouen-Normandie s'étend sur près de 66 000 hectares. Il est composé pour 1/3 de milieux urbains, 1/3 d'espaces forestiers et 1/3 d'espaces agricoles et naturels hors forêts. Le territoire est principalement structuré par la Seine. La présence de ce fleuve apporte de la connectivité entre les espaces et confère une richesse certaine par la diversité des milieux qu'il a générés au cours des millénaires.
La métropole est gestionnaire de plus de 350 espaces verts, qui représentent près de 150 hectares : bassins, déchetteries, périmètres de protection de captage d'eau potable, zones d'activités, parcs urbains, bases de loisirs, accompagnements de voiries ou encore abords de bâtiments. La métropole s'est d'abord attachée à être exemplaire sur les sites dont elle a la gestion. Depuis 2012, elle applique la gestion différenciée sur ses espaces grâce à l'élaboration de plans de gestion cartographiés.

<u>DOCUMENT 2</u> Esquisse du projet de parc (textes parfois raccourcis pour les besoins de mise en page)
Source https://www.metropole-rouen-normandie.fr/parc-naturel-du-champ-des-bruyeres-jeu



Grande pelouse, prairies et bosquets : Secteur important du parc d'un seul tenant, il permet de maintenir les usages « libres » (jeux de ballon, pique-nique…). Les différences de gestions apportent de la richesse écologique et d'usage.

Labyrinthe des bois construit autour de structures végétales en bois tressés.

Forêt jardinée : Accessibles en dehors des heures d'ouverture du parc.

Forêt comestible La récolte des fruits du milieu naturel.

Pré-verger : Sorte de verger conservatoire planté de fruitiers de plein vent de plusieurs variétés.

Espace écologique de réserve

Aire de jeu des Casaques : Jeu de cordes, d'escalade et toboggans.

Chemin des points de vue

Pôle agricole : Avec des parcelles de permaculture, ce pôle favorise l'échange et le lien entre les riverains et le coeur du parc.

Jardins creux : Plantés de bouleaux, aulnes et saules, ils récoltent les eaux de ruissellement et permettent le développement d'une végétation et d'une faune spécifiques.

Jeux satellites

La maison du parc

Bande active : Parvis, bâtiment d'accueil, équipements sportifs et jeux symboliques…

DOCUMENT 3 : Le futur projet du PNU

Source : site internet de la Métropole Rouen Normandie

Le champ de courses des Bruyères constitue un vaste espace naturel de 28 hectares au cœur de la Métropole, prisé des promeneurs comme des sportifs. Afin de préserver ce poumon vert de la rive gauche à la charnière de 5 communes (Rouen, Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Grand-Quevilly et Petit-Quevilly), la Métropole Rouen-Normandie va créer un parc naturel urbain qui bénéficiera aux habitants de l'ensemble de la Métropole. Les orientations de la programmation du futur parc sont issues de la large concertation menée avec les habitants. Suite au concours de paysage, c'est le groupement MUTABILIS qui a été choisi pour opérer cette transformation très attendue dont les premiers travaux débuteront en 2017.

Le concours de paysagistes :
À partir du programme du parc élaboré en co-construction avec les habitants et approuvé par les élus en Conseil Métropolitain du 15 décembre 2014, un concours pour sélectionner une équipe pluridisciplinaire de concepteurs a été lancé en janvier 2015. Les compétences souhaitées au sein de cette équipe reflètent les enjeux de l'aménagement du site : paysagiste, écologue, architecte, concepteur d'aire de jeux/artiste. L'appel à candidatures s'est révélé très fructueux puisque 44 dossiers ont été déposés, venant de la France entière, avec des paysagistes de grande renommée (Grand Prix de l'Architecture et Grand Prix du Paysage), ainsi que des candidatures européennes (dont 2 équipes espagnoles, 2 anglaises et 1 belge). En juin 2015, 4 équipes ont été sélectionnées. Les candidats ont ensuite travaillé pour proposer un projet pour le parc naturel urbain devant respecter l'esprit de l'ancien champ de courses, les acquis de la concertation participative, les enjeux propres à un grand parc de dimension métropolitaine (préservation de la biodiversité, conciliation des usages, qualité paysagère...) et faire révéler au parc une nouvelle identité. Chacune des 4 équipes a eu l'opportunité de récolter les informations complémentaires nécessaires lors d'une séance de questions-réponses.

L'équipe projet :
La Métropole Rouen-Normandie pilote ce projet, accompagnée par l'équipe lauréate du concours de paysagistes. Celle-ci est composée de :

- ✓ Mutabilis paysage et urbanisme ;
- ✓ Atelier Philippe Madec (Achitecture) ;
- ✓ Bérim (Ingénierie) ;
- ✓ OGE (Écologie) ;
- ✓ Atelier 59 (Signalétique).

De nombreuses associations ou collectifs se sont impliqués pour l'avenir du champ de courses en soumettant des propositions :

- **L'Association pour les Échanges Intergénérationnels**, qui a organisé un atelier intergénérationnel ;
- **Caliter**, qui a réalisé un inventaire participatif de la biodiversité et révélé la richesse du site ;
- **Champ de Courses des Bruyères Ensemble**, qui a co-animé un atelier et présenté les résultats de son sondage. L'association souhaite préserver la nature et l'environnement de ce vaste espace en cœur de ville ;
- **Champ des Possibles**, qui propose d'intégrer la permaculture et l'agriculture urbaine au projet ;
- **Les maquettistes navals**, qui souhaitent pouvoir disposer d'un plan d'eau pour leurs activités ;
- **Les Plastiqueurs**, qui proposent d'articuler le jardinage et la création artistique autour de résidences ;



DOCUMENT 4

Présentation de Smart City : La solution IWA dynamise le dialogue territorial

Source : https://communiques.categorynet.com/collectivites-locales/238932-smart-city-la-solution-iwa-dynamise-la-concertation-publique

De moins en moins de déplacements lors des réunions, peu d'informations récoltées, les acteurs des projets d'aménagement rencontrent de réelles difficultés à engager les citoyens. Pourtant, ceux-ci déclarent à 80 % souhaiter un développement de la démocratie participative en général (*Étude réalisée en janvier 2017 par Respublica Conseil*).

Digiworks a donc créé un moyen de stimuler la participation des citoyens : IWA, un outil digital ludique d'aide à la concertation publique.

IWA, qu'est-ce que c'est ?

IWA, Innovative Way to Ask, est un outil novateur qui dynamise et ouvre la démarche de concertation publique. À travers des mécaniques ludiques, il engage les citoyens et stimule la participation en utilisant le jeu comme média de communication. Les utilisateurs peuvent déplacer, modifier, ajouter des éléments sur l'espace dédié correspondant au territoire du projet. Ce jeu d'aménagement permet aux collectivités et aménageurs de proposer aux citoyens de participer à la création de leur territoire dans un serious game et ainsi récolter les besoins et avis des citoyens.

Un outil déjà exploité auprès des collectivités.

Suite au succès du dispositif en 2014 avec la Métropole de Rouen-Normandie, Digiworks installe l'outil pour la Mairie de Paris dans le cadre du grand projet d'aménagement Paris Nord Est du parc Chapelle Charbon. L'outil a été déployé sur leur site internet mais également présenté directement aux citoyens grâce à une équipe terrain.

L'accueil par le public a été très positif :

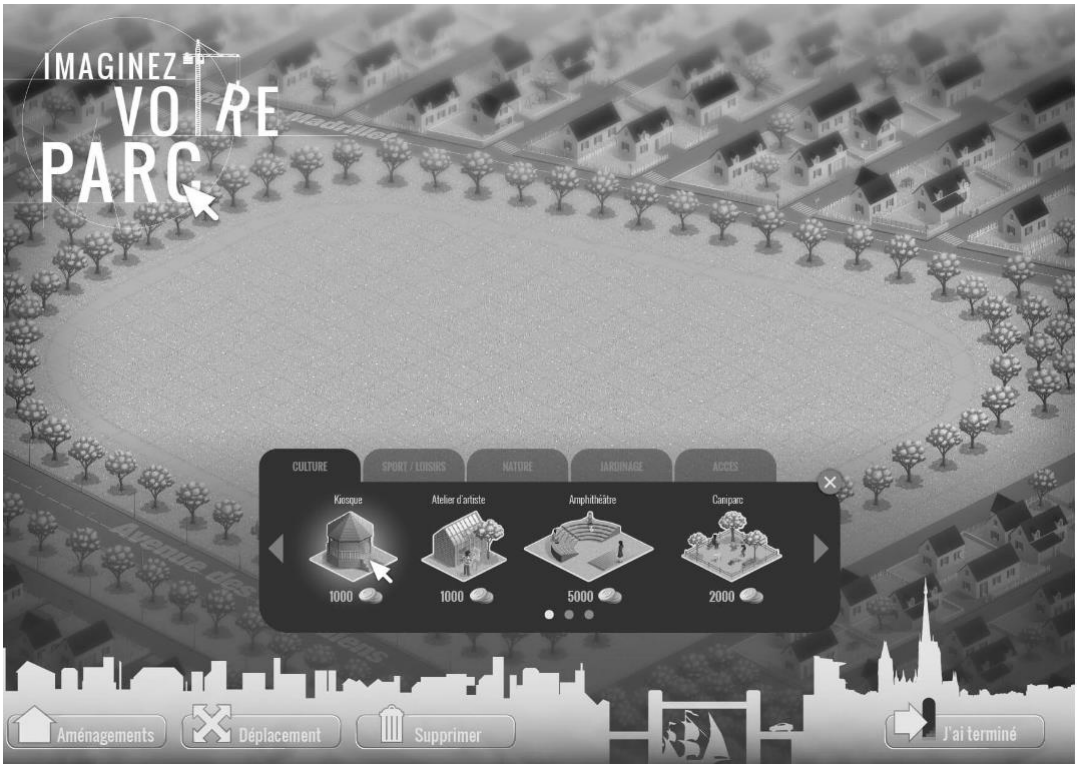
« Je vais le faire avec mes enfants » « C'est super votre démarche. Venir voir les gens, leur demander leur avis… et proposer un jeu, pour une fois ! » « C'est bien, c'est accessible à tous. C'est moderne ! »

À propos de Digiworks.

Digiworks est une agence digitale rouennaise spécialisée dans l'engagement. L'agence répond à des problématiques de communication interne, externe, de concertation, de formation à l'aide de technologies ludiques et innovantes telles que la gamification, la réalité virtuelle, augmentée, le motion design.

<u>DOCUMENT 5</u> : Jeu participatif IWA

Source : site internet digiworks.fr



Interface du jeu participatif IWA



Exemple de parc proposé par les citoyens avec l'interface du jeu participatif IWA

DOCUMENT 6

Retour sur le jeu mis en place dans le cadre de la participation citoyenne

Source : site internet digiworks.fr

Plus de 800 personnes ont imaginé leur parc.

Les habitants de la Métropole Rouen-Normandie ont eu presque 3 mois pour « Imaginer « leur » Parc des Bruyères » avec un jeu mis en ligne sur notre site. Le but était de pousser plus loin encore la démarche des ateliers participatifs qui se sont tenus à l'automne dernier et d'associer aussi largement que possible tous les publics.

Rêver et concevoir ensemble ce que sera cet écrin vert de 28 hectares de la rive gauche, force est de constater que ce mode de concertation à la fois innovant et original a rencontré un franc succès.

Sur le même principe que les jeux de simulation et de gestion de ville type « SimCity », les joueurs ont composé le Parc naturel des Bruyères selon leurs envies.

En se connectant, chaque joueur a positionné des éléments de son choix sur le parc des Bruyères en 2D, vierge d'activité et aménagement.

Il disposait d'un budget de base de 90 000 crédits. Chaque élément du Parc « valait » un nombre de crédits proportionnels au coût de base des équipements.

Les éléments du parc déclinaient les grands thèmes issus des ateliers participatifs de l'automne 2013 : nature, jardinage, loisirs, expression culturelle.

Une grande tendance se dégage.

Sur les 805 parcs créés, les habitants ont disposé une forte proportion d'éléments « Nature », thématique largement dominante dans le choix des « concepteurs virtuels » du parc. Ceci s'explique par la vocation même du site : ce futur espace vert est synonyme de nature pour la population.

La thématique Sport et Loisirs arrive en deuxième position. Enfin, le jardinage et la culture ont été répartis quasiment à proportions égales.

Les détails de chaque thématique.

Pour la thématique Nature, on retient la diversité des ambiances souhaitées : les choix se sont aussi bien portés sur une ambiance forestière, de prairies sauvages, que de grandes pelouses.

Pour la thématique Sport et Loisirs, c'est l'aménagement « aire de jeux » qui a été le plus repris. Ce qui démontre le souhait de disposer d'un parc familial. L'aménagement le plus choisi en matière de sport est la zone d'entretien physique de plein air.

Pour la thématique Culture, le jardin des sculptures a été l'aménagement le plus sélectionné (dans plus de 60 % des parcs créés).

Enfin, sur la thématique du Jardinage, le choix s'est dirigé en plus forte proportion sur l'implantation de jardins partagés et d'une zone maraîchère.

DOCUMENT 7
Les sciences participatives

Source : https://www.mnhn.fr/fr/participez/contribuez-sciences-participatives

L'apport des citoyens à la connaissance scientifique est aujourd'hui indispensable. En effet, la participation de volontaires permet de récolter une grande quantité de données sur l'ensemble du territoire et de manière répétée dans le temps, données que les chercheurs n'auraient pu obtenir seuls. Tous les passionnés de nature sont invités à participer à la collecte d'informations sur la faune et la flore : naturalistes débutants ou expérimentés, scolaires…

Sur des protocoles simples répondant à des questions scientifiques, ils apportent ainsi des données nombreuses et déterminantes à la communauté scientifique pour mieux saisir les changements de notre environnement. Ces programmes offrent ainsi à la société civile l'opportunité de contribuer à l'accumulation de connaissances scientifiques indispensables à la conservation de la biodiversité. *In fine*, les nouvelles connaissances acquises permettent de mieux comprendre le fonctionnement du vivant et de mettre en place des mesures de gestion des environnements plus pertinentes et plus durables.

DOCUMENT 8
Les sciences participatives

Source : Sciences participatives et biodiversité. Conduire un projet pour la recherche, l'action publique, l'éducation. Guide de bonnes pratiques 12/2016
Auteurs : Bentz, E., Joigneau-Guesnon, C. et al. Collectif National Sciences Participatives Biodiversité

Une fois qu'on a identifié que les sciences participatives étaient l'outil le plus adapté pour répondre à ses besoins, il convient de procéder à la construction de son programme en suivant une série d'étapes clés. Ces étapes vont de l'élaboration de sa problématique jusqu'à l'évaluation de ses résultats, en passant par la création d'outils d'animation permettant de favoriser la participation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.